



Le lien

Saison 2012 / 2013

**Bonjour,
c'est la "rentrée"**



**BONNE SAISON
SPORTIVE A
TOUS !**

HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL F.S.G.T. 93

SPECIAL REPRISE du 04/09/2012 — Saison 2012/2013

16 avenue Paul Eluard – 93000 BOBIGNY
Tél : 01.48.31.12.59. – Fax : 01.48.32.99.13

Adresse mail : fsgt93@wanadoo.fr

www.fsgt93.fr

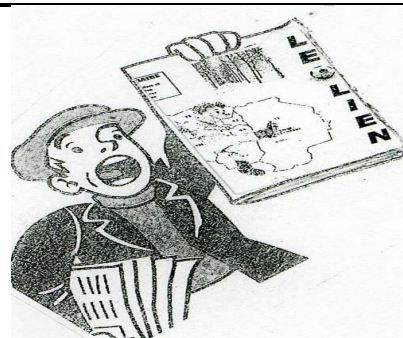
28/08 et 4/09/2012

Bulletins reçus (clôture saison 2011/2012) :

- Le « Lien » (93), N° 42
(+ spécial classements au 26/06/2012)
- Avant-centre (94), N° 39
- Foot Yvelines, N° 39

Ainsi que :

- « Sport et Plein Air » (Mensuels fédéraux/ Juillet-Août et Sept/Oct.)
- Magazine C.G. de Seine Saint-Denis (Juillet 2012)



Infos+Divers



- **Permanences vacances** : les 3/07 (JP.HATTERER - R.RIZZO) - 10/07, 17/07, 24/07, 31/07, 7/08, 14/08, 21/08 (R.RIZZO) et 24/8 (+ JP.HATTERER).
- **C.R. succinct** de l'Inter du 7 Juillet dernier (Ivry (journée) (voir + avant).
- **Dernière Interdépartementale en date** : le 25/08, à Colombes (JP.HATTERER et R.RIZZO) (voir + avant également).
- **CT** en Juillet : Renseignements sollicités, par l'Agence France Presse, concernant l'actualité des problèmes de violence, voire incivilités notoires, constatés sur le département (évolution dans le temps).
- **C.R. de la C.F.A. Football** (29 et 30/06, à Pantin / (Présents : M.M. KADIOUI MARCHAND). Prochaines réunions prévues : Octobre - Janvier et Juin 2013.
- **Bureau d'Appel IDF spécial**, le 6/09 (3 dossiers) - « Dernière minute : report au 19 Septembre.



Fax - Courriels - Divers

- **De AS Marc Laurent (SM)** : Réponse JP.HATTERER effectuée le 28/06 (confirmation le 25/08).
- **De AS Zenaga** : 3 arbitres officiels mentionnés pour 2012/2013 (A.30) : M.M. HADDADE - GOUFAR (SAM) et EUGENE (SM. Vétérans).
- **De FSGT 92** : Précision le 25/06 concernant le positionnement par équipe des arbitres M.B.D.A.
Du C.93 à C.92 : Règlements d'arbitres à effectuer (CT le 3/07)
- **Du CM. Aubervilliers** : Horaires à respecter pour 2012/2013 (Stade « A.Delaune »). Voir pour calendrier.
- **De FC MEDINE** : changement d'adresse provisoire (du 15/08 au 15/09).

Le Comité FSGT 93 et La Commission Départementale de Football présentent à notre Camarade Jean-Pierre JOLY leurs sincères condoléances dans le deuil qui vient de le frapper. Représentation FSGT aux obsèques le 25 Juillet dernier.

SAISON 2012/2013...

***Mettez dès maintenant
votre agenda à jour !***

Assemblée des équipes gérées :

SM : (C1 et C2) – SAM (D) – DM (C1 et C2)

AS MARC LAURENT – ASCRIF A – ATHLETICO D'ASNIERES – CHEMINOTS DE CONFLANS « A » - FC DERICHEBOURG – LES PIEDS CARRES FC – OLYMPIQUE DE MEUDON – OLYMPIQUE PRESSE CLUB – PARIS PANTIN FC – USMT BUS PANTIN A – AC CRETEIL – AS OLYMPIQUE FC – AS PLUS LOIN B – ATSCAF VAL DE MARNE – CSPTT BONNE NOUVELLE – F.I.F. - FC PESCADORES – MJC ST EXUPERY – US IVRY GAGARINE – US VOLTAIRE

AIGLE NOIR – AS MIMID 1 – AS PATIPERROS – AS TOHO – ASA RIGONDES – ASC MUETTE - BREIZH UNITED ILE FC – FC AJPN – MAHASAKY – PSV LR – UNITED FOOTBALL 92 – US GAZELEC LANDY 93 B

7 DE CRETEIL – AES FIGUIG – AF BRAGADAS – AF PORTUGAIS DE PARIS – AJMJO – AMICALE 17 - AOP BEZONS – AP MONTALEGRE – AS CANONNIERS MENILMONTANT – AS MALGACHE C - AS TURK – FC5 QUINAS – FC ELIS PANTIN – FC MEDINE – FC PATACAO – JOIE DE JOUER - MELTING SPORT – SSEF IDF

Mardi 11 SEPTEMBRE 2012

de 18h15 à 20h30

Comité F.S.G.T. 93

16, avenue Paul Eluard – 93000 BOBIGNY

Ordre du jour :

- Présentation de la Saison + Règlement + Calendrier, etc...
 - Remise des documents nécessaires pour la saison 2012/2013 (dont feuilles de matchs)
 - Infos et Questions diverses
- (Bonus 1 point aux équipes présentes/A.32)

Pour les autres clubs, ceux affiliés au C.93, suivre avec attention le Comité de gestion dans lequel vous devrez vous rendre (voir le courrier spécifique que vous avez reçu).

Toutes les réunions sont le 11/09.

Sélection : Dates envisagées pour les rencontres à venir :
24 Octobre – 14 Novembre – 5 Décembre
Réunion collectif 2^{ème} quinzaine de Septembre (A suivre)

Infos succinctes de l'Inter (7 Juillet et 25 Août)

- Listage des clubs/équipes inscrites à ce jour/quelques nouveaux notamment annoncés par le C.94 (Annonces complémentaires le 25/08 en provenance d'autres Comités).
- Constitution des différents niveaux (après examen de cas particuliers) : A B - C, sauf VS - LS et Vétérans. Affichage sur le site à la suite. Le 25/08, complément effectué en fonction des derniers inscrits, notamment en D.
- Règlement IDF : Nouveautés dans les articles 29 et 42 (en relation avec la refonte du 44 (saison 2011/2012). Réédition du règlement pour la saison 2012/2013 (avec les ajouts).
- Calendrier des compétitions sera édité en Septembre (s/réserves de quelques dates à revoir) - (Le cas échéant, à anticiper par les différentes gestions Ile de France).
- Annonce d'une meilleure gestion des disponibilités sur le site concernant les désignations arbitres pour cette saison 2012/2013 (efficacité accrue).
- Répartition des tâches des commissions Foot IDF en aval de la saison. Point également évoqué le 25/08.
- **Le 25/08** : Quelques compléments (dont certaines équipes nouvelles) pour intégrer les groupes/niveaux qui ont été définitivement constitués après la note sur Site du 10 Juillet dernier.
- Courant 2012/2013 : Examen par la Ligue IDF d'un certain nombre de questions en vue d'un meilleur fonctionnement du foot à 11 en Région. Rencontre multi-commissions - comités FSGT.
- Brassages inhérents aux Coupes : gestion par chaque commission football identique à la saison passée (**Samedi matin : C.93/** en aval de la Delaune) (A venir l'ordonnancement des rencontres).
- Dossiers complets à confectionner pour les clubs/équipes : Préparation/Mise s/enveloppes le 10/09, à Paris. De surcroît, une pré-documentation expédiée initialement à ces mêmes clubs/équipes, (dont l'annonce des Assemblées Générales du 11/09 dans tous les Comités IDF, le même jour (sauf le C.75, le 13/09 et la CR, le 10/09), etc...
- Organisation des montées-descentes en fin de saison en amont de 2013/2014.
- Arbitres : Formations : la 1^{ère} séance le 15/09, à Paris (théorie) (Ultérieurement pour la pratique (aptitudes physiques). Un cycle à terminer en principe fin Octobre - Statut de l'arbitrage à se remémorer. Envisager, entre autres, une réunion des formateurs pour les cours d'arbitres, ceci dès que possible.

Composition définitive et affectation des groupes et niveaux par les différentes commissions foot à l'Inter du 25/08. (Gestion : voir ci-dessous) :

Affectation C.93 : **SM (C1 et C2) – SAM (D) – DM (C1 et C2)**
Autres clubs gérés :
par la Commission Régionale. : SM (A et B) – SAM (A) – DM (A et B)
par le C.75 : **VS (A et B) – DM (D1 et D2) – LS (AB1 – AB2 - AB3)**
par le C.78 : **SAM (C) (décision du 4/09)**
par le C.92 : **SM Vétérans (A – B et C) – LS (C1 –C2 et C3)**
par le C.94 : **VS (C) - SM (D1 et D2) – SAM (B)**

Concernant les équipes dans chaque niveau et groupe : suivre indications sur le site FSGT. Chacune d'entre elles recevant, par ailleurs, communication.

Début des championnats : le week-end 21.22.23 et 24 Septembre 2012.

Coupes (Brassages) : le week-end suivant concernant le **seul** Dimanche matin.

Pour les autres demi-journées de pratique (VS – SM – SAM - LS et, de nouveau le DM), rencontres le week-end 12 au 15 Octobre 2012) (Suivre instructions qui seront communiquées également).

Bonne saison footballistique !

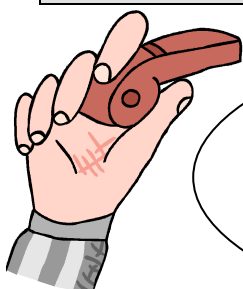
Le collectif de gestion/commission football du Comité de Seine Saint-Denis souhaite à toutes les Equipes 93 engagées un beau parcours sportif pour la saison 2012/2013, ceci avec un comportement sans reproche !



Dans la nuit du Samedi 27 au Dimanche 28 Octobre 12. Le 28, à 3h, il sera 2 heures (Heure d'Hiver).

HORAIRES D'OUVERTURE DU GUICHET

Lundi	9h30 – 12h	13h à 19h
Mardi	9h30 – 12h	13h à 19h
Mercredi	9h30 – 12h	13h à 17h30
Jeudi	9h30 – 12h	13h à 17h30
Vendredi	9h30 – 12h	13h à 17h00
Le Samedi 22/09/2012	9h – 11h 45	



DEVENEZ ARBITRE OFFICIEL EN SUIVANT LES COURS QUI VONT DEMARRER MI-OCTOBRE.

**VOUS RENSEIGNER AUPRES DE
Mr RIGAUX Pascal (Secrétaire des arbitres),
les Mardis entre 17h30 et 19h30.**

Aux clubs 93 qui désirent s'engager dans les Coupes, vous avez deux possibilités :

(Un seul choix possible - Brassage ou direct) (voir ci-dessous)

Par brassage : Coupe Nationale A.Delaune
Coupe Régionale
Coupe Départementale

Direct : Coupe Régionale
s/réserves Coupe Départementale



Nous appeler, le cas échéant.

Dates de fermetures du Terrain de la Motte, à Bobigny :

Clôture de la saison 2012/2013 :

- Jeudi 1^{er} Novembre 2012
- Dimanche 11 Novembre 2012
- Mardi 25 Décembre 2012
- Mardi 1 Janvier 2013
- Dimanche 31 Mars au Lundi 1 Avril 2013 (inclus)
- Mercredi 1^{er} Mai 2013
- Mercredi 8 Mai au Jeudi 9 Mai 2013 (inclus)
- Dimanche 19 Mai au Lundi 20 Mai 2013 (inclus)

Clôture de la saison 2012/2013 : 30 Juin 2013

Les terrains, N° 1 et 5, (en herbe) seront fermés pour entretien à compter du Lundi 3 Juin 2013.

NB : Pour les rencontres du week-end, chaque association devra confirmer le match auprès de sa fédération le mardi soir au plus tard. Seules les rencontres parvenues à l'administration du stade de la Motte avant le mercredi midi seront programmées. Aucune dérogation ne sera accordée.

VACANCES SCOLAIRES 2012/2013
--

Toussaint : du 27 Octobre au 11 Novembre 2012

Noël : du 22 Décembre au 06 Janvier 2013

Février : du 2 Mars au 17 Mars 2013

Printemps : du 27 Avril au 12 Mai 2013

Début des vacances d'été : 6 Juillet 2013 (date connue à ce jour)

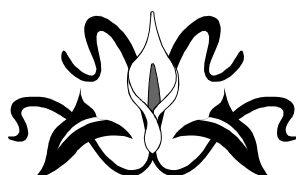
NB : 1 journée rattrapée soit le 3/04 ou 22/05/2012.

**Toutes les équipes des niveaux/groupes (en gestion au C.93)
devront donc adresser leurs feuilles de matchs de Championnat
au COMITE SEINE SAINT DENIS, (après le WE 22/23 Septembre 2012)
16 avenue Paul Eluard – 93000 BOBIGNY**

Toutes les équipes des Championnats ont le droit et le devoir de participer à la gestion et à l'animation du Foot.

La commission est composée de Bénévoles qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de nos activités Foot. Plus cette commission sera étoffée, plus le travail effectué sera de qualité.

Les volontaires qui désireraient apporter un coup de main à la gestion des Championnats, sont invités à venir renforcer l'équipe déjà en place. La porte leur est grande ouverte et le meilleur accueil leur sera fait !



La Charte de Bonne Conduite du Footballeur FSGT

1. **R**especte strictement les règles du jeu
Et rends tes supporters heureux.
2. **R**especte l'arbitre sans contester
Pour nous montrer ta loyauté.
3. **R**especte tes adversaires comme tes partenaires
Et laisse tes colères aux vestiaires.
4. **B**annis la violence de ton comportement
Reste maître de toi à tout moment.
5. **A**ccepte la défaite en ayant tout donné
Et fête ta victoire avec sportivité !

Pour tous : Rappel

Clubs de Seine Saint-Denis pensez à faire vos licences 2012/2013
Les demandes de licences sont à faire via internet.
Votre affiliation est indispensable pour obtenir vos licences.

Par ailleurs, règlements financiers à effectuer. Merci !

Les assurances :

Consultez également ou renseignez-vous
auprès du Comité 93 (01.48.31.12.59.).

Concernant les terrains :

Par ailleurs, bien respecter les notes d'utilisation de tous les terrains
sur lesquels vous évoluez !

Préservation des Installations Sportives

Nombre de dirigeants et Joueurs observent déjà ce principe, cependant
encore trop de laisser-aller observé.

Un rappel : sur ces sites sont, généralement, placés des corbeilles ou
containers, jetez-y vos sacs plastiques, bouteilles d'eau, canettes, etc...

Avant de partir des vestiaires, faites-en le tour et rendez les le plus propre
possible, là aussi bouteilles d'eau, flacons shampoing, pelures d'oranges,
etc..., foisonnent dans certains cas. Les gardiens des stades assurent certes un
entretien, cependant, ne les prenez pas pour ce qu'ils ne sont pas !

Le respect, la dignité, sur le terrain et hors des terrains – aussi ! Merci de
votre attention.

Sur la touche : Pensez, au moins, (c'est un minimum), à la mise à
disposition d'une bombe de froid, de bouteilles d'eau... voire plus (petite
valise pharmacie etc...).

INSTALLATIONS DEPARTEMENTALES

TERRAIN DE LA MOTTE A BOBIGNY- SAISON 2012/2013

ENTRAINEMENT

TERRAINS

18h/20h

20h/22h

MARDI

N°4

ASCM (ex AS FLOREAL)

MERCREDI

N°2

AS ZENAGA

JEUDI

N°3

CHTS DU LANDY

AES FIGUIG

VENDREDI

N°8

FC MEDINE

AS ZENAGA
AS ZENAGA

N°3

CHAMPIONNAT FOOT A 7

WEEK-END

SAMEDI APRES-MIDI

N°5

AS ZENAGA A/ASC MUETTE

N°4

BLACK SPEARS

DIMANCHE MATIN

N°5

AS DARTY/AES FIGUIG

N°3

FC PATACAO/FC MEDINE

LUNDI SOIR

N°2

CHAMPIONNAT FOOT A 7

N°3

CHAMPIONNAT FOOT A 7

N°7 synthétique

FC ACTEBIS/AS CHEMINOTS DU LANDY

**Syndicat Interdépartemental
des Parcs des Sports
de Paris
Seine Saint Denis**

**SERVICE ACCUEIL 51 avenue Roger Salengro
93120 LA COURNEUVE**

Tél : 01 49 71 30 20

Fax : 01 42 35 13 05

bernadette.billy@sips7593.fr

martine.leloup@sips7593.fr

SIPS 75/93

ANNEE SPORTIVE 2012/2013

HORAIRES D'OUVERTURE DES PARCS DE SPORTS

SEMAINE	8H30	22H
WEEK END	8H30	19H

PENDANT LA PERIODE ESTIVALE

SEMAINE et		
WEEK END	8H30	19H

FERMETURES DES INSTALLATIONS

DU	LUNDI	17	DECEMBRE	2012	FERMETURE à 17H
AU	VENDREDI	21	DECEMBRE	2012	

PARCS FERMES

DU	SAMEDI	22	DECEMBRE	2012	FERMETURE
AU	MARDI	1er	JANVIER inclus	2013	

Fermeture DIMANCHE 23 DECEMBRE 2012 AU SOIR, SI MATCHS DE CHAMPIONNAT

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES INSTALLATIONS

HORAIRES : Nos horaires s'entendent **ENTREE et SORTIE** du parc.

Nous vous invitons pour l'intérêt général de tous :

- o De respecter :
- o les horaires des matches
- o le délai de déclaration des matches forfaits
- o l'heure de sortie des installations
- o les consignes des agents d'accueil

Même en cas de décalage des matches l'heure de sortie des installations reste inchangée.

ECHAUFFEMENT

Les échauffements doivent s'effectuer sur le terrain et non pas dans la cour d'accueil, devant les vestiaires ou encore sur les espaces verts devant l'accueil.

MATERIEL

Les piquets de touches et de corner sont à disposition aux bureaux des gardiens et DOIVENT ETRE RESTITUÉS après le match au même endroit.

VESTIAIRES

En échange des clés de vestiaires, il vous sera demandé une clé de véhicule en caution.

Obligation de retirer les chaussures de football avant de rentrer aux vestiaires. (Des pédiluves sont à votre disposition devant les blocs vestiaires) Les vestiaires devront être rendus dans un état décent.

Pensez aux groupes suivants. (Veuillez jeter les papiers, l'élastoplast et autres dans les poubelles)

TOUTE PERTE OU DEGRADATION (clés, piquets, nettoyage...) SERA FACTUREE AU CLUB.

Je vous rappelle conformément à la législation relative à la protection des Etablissements sportifs et afin de respecter les règles de sécurité et d'hygiène, qu'il est **INTERDIT** d'introduire des boissons alcoolisées et des bouteilles en verre dans les vestiaires.

CONFIRMATION DES RENCONTRES

L'envoi de vos calendriers avant le début du championnat et la confirmation des rencontres auprès des agents d'accueil **CONSTITUE UNE OBLIGATION ABSOLUE.**

La confirmation des rencontres va dans le sens de l'intérêt général des clubs, elle permet dans de nombreux cas, de solutionner des problèmes de terrain pour des équipes qui étaient en concurrence sur le terrain.

LES TERRAINS SERONT CONSIDERES DISPONIBLES ET ATTRIBUES A UNE AUTRE EQUIPE, SI VOS RENCONTRES NE SONT PAS CONFIRMÉES LE MERCREDI AVANT LE MATCH, AU PLUS TARD.

Parc des sports de BOBIGNY : 01 41 64 01 69

Parc des sports de MARVILLE : 01 49 71 30 20

CONDITIONS D'UTILISATION DES TERRAINS STABILISÉS

La chape en Pouzzolane des terrains stabilisés se décompacte rapidement sous l'effet des crampons.

Il est indispensable que les joueurs utilisent :

- pour l'entraînement : des chaussures à semelles lisses (baskets training)
- pour les compétitions : des chaussures à crampons courts ou crampons moulés.

CONDITIONS D'UTILISATION DES TERRAINS GAZONNÉS

Les conditions atmosphériques peuvent rendre ces terrains impraticables. En cas de mauvais temps, seul le SERVICE TECHNIQUE décidera de la praticabilité du terrain.

Je vous invite à porter ces recommandations à la connaissance des responsables des clubs que vous serez amenés à recevoir sur ces terrains.

En cas de non respect de ces conditions générales, le SIPS se réserve le droit de sanctionner le club fautif.

Nom de l'Association :

Date et Signature :

RAPPEL DES GESTIONNAIRES

1. Remplissez correctement et lisiblement les feuilles de matchs pour éviter les unités administratives (U.A.).
Nous avons eu, les saisons précédentes, trop de feuilles sur lesquelles il manquait les numéros de maillots, les prénoms des joueurs, les dates de matchs.
2. Postez les rapidement, cela facilite notre gestion le mardi soir et par conséquent, les classements championnats reflètent mieux la réalité.
3. Nous vous rappelons que c'est la Sous-commission de la demi-journée qui fixe les dates de remises des matchs.
4. Nous ne communiquerons aucun résultat de championnat par téléphone.
5. Envoyez vos feuilles de matchs de Coupe DELAUNE (« brassage) Régionales, etc... et vos feuilles de championnat dans les Comités de gestion respectifs qui vous sont indiquées au bas des feuilles.
6. Contactez impérativement le gestionnaire de votre demi-journée pour vos questions ou problèmes. Ce sont eux les plus à même de vous répondre.
7. N'hésitez pas à nous informer par courrier ou par téléphone dès que vous rencontrez des problèmes de toutes sortes (avant, pendant ou après une rencontre).
Nous avons besoin de vos témoignages pour faire avancer les choses.
8. Répondez à nos relances dans les bulletins. Consulter le site FSGT.
9. Contrôlez vos numéros de téléphone memento.
Nous avons encore eu trop de mauvais numéros la saison dernière.
10. Prenez l'habitude, la semaine d'avant match, de vous contacter entre dirigeants. Cela évitera sûrement des inconvénients du style déplacement d'une équipe pour rien, ou d'intendance.
11. Enfin, pour finir, nous nous adressons aux clubs à plusieurs équipes.
Renvoyez-nous rapidement vos listes nominatives (voir règlement).
Les clubs n'ayant pas renvoyé ces listes avant la date limite se verront perdre des matchs par pénalité.



Quelques recommandations (suite)

Litiges

Aux dirigeants :

Surveillez vous-même les cartons - pénalités de vos joueurs.

Il se peut que le Bulletin Hebdomadaire soit en retard (Ex : attention aux 2 cartons jaunes en moins de 3 mois (Voir nouvel Article 44 de 2011/2012)).

Les championnats et coupes n'interfèrent pas forcément entre eux. (Mention « oui » « non » sur la liste des joueurs pénalisés/ voir liste hebdomadaire publiée).

Indiquez sur la feuille de match si quelque chose dont vous auriez connaissance vous paraît anachronique avant la rencontre.

Par principe, la feuille de match apparaît comme une espèce de contrat établi entre les deux équipes.

Pour les clubs à plusieurs équipes :

A partir du premier week-end complet (du Vendredi au Lundi) du mois de Novembre, les clubs concernés devront avoir fourni les listes nominatives qui serviront de référence en cas de litige.

Pour les autorisations : les officialiser

Valable pour les championnats (Point susceptible d'évolution (aspect fédération))

Aux capitaines :

Bien vérifier la feuille de match, recto/verso, avant de la signer.

Cela peut-être utile...

Feuilles de matchs :

Les remplir très correctement.

Expédier les feuilles en temps et en heure.

Passé un certain délai, il y aura match perdu pour les 2 équipes.

Reports de matchs : Faire la demande 15 jours avant la rencontre

Un seul report autorisé - à titre exceptionnel et avec motivation (hors intempéries). Ne pas décider vous-mêmes des rencontres à jouer en cas de week-end disponible : utilisation du fax en provenance des deux équipes pour accord (ou par courrier/courriel).

Par ailleurs, bien surveiller votre calendrier et le mettre à jour avec les informations diffusées dans le Bulletin Hebdomadaire.

Divers :

- Tenir un contact permanent avec le correspondant de l'équipe inscrite sur le memento
- respect impératif des horaires de matchs
- nous signaler la non présence d'arbitres officiels (non excusés) sur une rencontre.
- Un nouveau règlement (modifications partielles) édité (le consulter)

ESPRIT

« Les devoirs de tout dirigeant... » SPORTIF

« 1. Le dirigeant est responsable du comportement de ses joueurs et de ses spectateurs :

2. Tout dirigeant qui prendra part à des incidents, les encouragera ou les cautionnera par sa passivité risque de voir son agrément retiré sans préjudice des autres sanctions qui pourraient lui être appliquées ; il en sera de même en cas de mauvais état d'esprit généralisé dans son équipe, ou si le dirigeant maintient dans celle-ci des joueurs dangereux ou récidivistes.

3. Il s'engage à ne pas entraver le fonctionnement de la Commission (dossiers d'engagement incomplets ou en retard, informations obligatoires manquantes ou erronées, absence de réponse aux demandes de renseignements, non respect des échéances financières, feuilles de matches en retard ou mal renseignées...).

4. Si le club obtient la concession d'un terrain, le dirigeant devra déposer, dès réception, son calendrier de championnat auprès du gardien du stade.

5. Si la concession du terrain est partagée avec un autre club, le dirigeant devra :

- obtenir rapidement les coordonnées du dirigeant conjoint (voir Bureau des Sports ou gardien du stade)
- échanger avec lui les calendriers
- signaler immédiatement à la commission football tout problème d'occupation

6. Pour les matches de Coupes et les matches remis, le gardien du stade, ainsi que le dirigeant conjoint, devront être informés immédiatement de l'utilisation du terrain.

7. Lors d'un match, le dirigeant veillera :

- à l'accueil de l'arbitre et au règlement de l'indemnité d'arbitrage avant le match
- à la sécurité des arbitres et officiels présents, ainsi que celle des adversaires, avant, pendant et après la rencontre

8. Tout dirigeant s'engage à lire avec assiduité les bulletins d'informations hebdomadaires ; il ne peut en aucun cas invoquer sa distraction, son absence ou un mauvais acheminement du bulletin (tout bulletin manquant doit être réclamé au Comité) pour justifier une action éventuelle.

9. Avoir dans sa documentation « Le Règlement des compétitions en Ile de France » et tenir contact avec le correspondant de l'équipe adverse indiqué dans le Mémento (notamment avant match). »

En quelques mots :

- Les missions d'un dirigeant ne se limitent donc pas qu'au simple fait d'enregistrer les inscriptions au sein de son club, de recruter de bons buteurs arrières ou autre, il doit assurer la cohésion d'un groupe, prendre soin de ses joueurs (ils ne sont parfois jamais assez grands pour le faire eux-mêmes), il doit les aider à développer de vraies valeurs : l'esprit d'équipe, la camaraderie, le fair-play, et limiter toute démonstration de colère ou de violence sur et en dehors du terrain !

Car à quoi bon être à la pointe de l'attaque si on est sanctionné à chaque match ?

Etre dirigeant est une lourde tâche mais bien la remplir rend les championnats et les coupes beaucoup plus agréables !

Merci de votre attention !

Le retour du foot



ROLE DU CAPITAINE

Il est beaucoup demandé à un capitaine d'équipe, c'est pourquoi, il est très important de former son capitaine, c'est à l'entraîneur ou aux dirigeants de former le joueur ayant toutes les qualités requises pour être capitaine, celui qui aura une autorité certaine sur ses coéquipiers.

ANALYSONS SES TACHES ET FONCTIONS

1. Avant le match, se rendre compte des dimensions du terrain, de son état, ces indications lui serviront au moment du toss et s'assurer qu'il y a bien une boîte à pharmacie.
2. Une demi-heure avant le match, il doit réunir ses camarades pour rentrer aux vestiaires
 - *veiller aux discussions*
 - *ne pas fumer*
 - *s'habiller dans le calme*
 - *vérifier la tenue des équipements de ses joueurs afin que son équipe se présente sur le terrain correctement vêtu*
3. A l'appel de l'arbitre, il doit réunir ses joueurs, fournir la feuille de match remplie (Pour les deux équipes, les licences dûment signées par les titulaires).
4. Vérification des licences. Là, il faut connaître le règlement : qualifications des joueurs pour le championnat, les matchs remis, les coupes, trop de capitaines l'ignorent.
Règlement : en connaître pour le moins les passages essentiels. Ils ne sont pas faits pour vous « embêter » comme beaucoup le pensent, mais pour vous aider et vous protéger cela évitera, par exemple, de poser des réserves non valables.
5. Ecoutez bien les recommandations de l'arbitre avant le match, faites les connaître à vos joueurs.
6. Pendant le match, faites respecter les décisions de l'arbitre, car si vous ne les faites pas, il sera obligé de sévir, seul le capitaine a le droit de parole, encore faut-il que ses interventions demeurent correctes. Respectez l'adversaire, obliger vos joueurs à jouer régulièrement.
Faites preuve d'autorité vis-à-vis de vos joueurs et ne pas hésiter, le cas échéant, à demander à un joueur de sortir, si celui-ci a perdu son sang froid et qui risquerait, par sa tenue, à faire dégénérer la partie.
7. A la mi-temps, éviter les discussions, ne pas fumer, personne aux vestiaires sauf l'entraîneur et ses dirigeants. Donnez vos observations sur le comportement de l'équipe, elles sont nécessaires à l'entraîneur, car le rôle du capitaine est de faire exécuter, sur le terrain, les décisions prises avec l'entraîneur en commandant son équipe avec opportunité.
8. A la fin du match, quel que soit le résultat, veillez à ce que vos joueurs, vos dirigeants, soient corrects avec l'arbitre, les adversaires et les spectateurs.
Content ou pas, gagnant ou perdant, serrez la main de l'arbitre et du capitaine adverse, c'est un geste qui sera toujours apprécié.
9. Si vous avez perdu, votre rôle est de remonter le moral de vos camarades. Evitez les discussions, évitez les critiques.
La critique du match sera faite à l'entraînement, par l'entraîneur, votre présence est indispensable, vous devez montrer l'exemple !
10. Si vous avez gagné, vous félicitez vos camarades, votre travail de capitaine est terminé. Et votre entraîneur, vos dirigeants, vos camarades, seront fiers d'avoir un BON CAPITAINE.

Les arbitres

Procès verbal du 4 Septembre 2012

Présents : M.M. Pascal RIGAUX - José CARREIRAS - Philippe GUINEZ - Marc HALLIDAY

De passage : M.M. Jean-Paul HATTERER - David DONIEZKO

Excusé : Mr Amar DOUMANE

Bulletins reçus (saison 2011/2012) :

- Le « Lien » (93), N° 42 + Bulletin Classements
- Foot Yvelines N° 39
- Message S.ALLARD (absent le 23/07 au collectif « Delaune), Report au 11/09, à Pantin
- Message JP.HATTERER : communication de la Charte d'Arbitrage IDF saison 2012/2013 « Ce texte est une base qui pourra d'être complété la saison à venir donc en période de première application ».
- Messieurs ALLIANCE S., AUGUSTE M., BADIANE D., YAKPOVI C. : Nous contacter d'urgence, SVP !



Les débuts de saison sont toujours quelque peu difficiles, beaucoup trop d'arbitres n'étant malheureusement pas à jour administrativement pour eux-mêmes (+ prendre contact avec leur club).

Il convient d'enregistrer :

- *La licence FSGT*
- *Un certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive*
- *Millésime réglé*
- *Feuilles de disponibilités (septembre à décembre)*
- *Rappel de la première séance de formation (à associer à une évaluation physique) Cette première séance aura lieu le **15 Septembre 2012 (matin ou après-midi, au choix)**. D'autres séances seront organisées afin de compléter les présences (Lire votre convocation spécifique).*



*Il est encore temps de vous inscrire (**urgent pour le 10/09/2012**).*

Déjà des réponses : M.M. BADIANE - IKNI - YAKPOVI - NGUIMBOUS - KALAH DONIEZKO - LAINE - CARREIRAS - GUINEZ - HALLIDAY - DOUMANE - OUTMAITE

Arbitres C.93 (saison 2012/2013) :

Disponibilités : (1^{ère} partie de saison) : 11 déjà reçues (voir « Lien » N° 42, du 25/06) + M.M. IKNI - KALAH - NGUIMBOUS - YAKPOVI - HABASSI - BADIANE - CARREIRAS - GUINEZ - OUTMAITE

Millésimes réglés : M.M. NGANG O. - RIGAUX P. - COSTIER B. - DONIEZKO D.

Certificats médicaux : M.M. BADIANE D. - NGUIMBOUS S. - Ph. GUINEZ - J. CARREIRAS - D. DONIEZKO - A. OUTMAITE

L'ARBITRE

Pour exercer officiellement en FSGT, l'arbitre doit être obligatoirement licencié à un club FSGT. Un club ne peut jamais invoquer l'absence d'arbitre officiel pour remettre une rencontre qui doit être jouée à la date, à l'horaire et au lieu prévus par le calendrier. L'arbitre officiel désigné ne peut être récusé.

En cas d'absence d'arbitre officiel mandaté, l'ordre de priorité de remplacement est le suivant :

1. Arbitre officiel FSGT présent sur le terrain, neutre, carte et millésime à jour
2. Arbitre officiel FSGT, licencié à l'un des deux clubs. Tirage au sort éventuel si les deux clubs en présentent un chacun (quel que soit le grade).
3. Arbitre **bénévole**, présenté par **le club visiteur**, titulaire d'une licence FSGT à jour.
4. Si aucune personne ne remplit les conditions énoncées, c'est le **club recevant qui doit obligatoirement** fournir l'arbitre, muni d'une licence à jour. Celui-ci ne peut être récusé.
A la limite, le club recevant doit détacher un joueur pour servir d'arbitre.

INFO REGLEMENT : LE NOMBRE DE JOUEURS ET LES REMPLACEMENTS :

Tout match est disputé par deux équipes composées chacune de onze joueurs au maximum dont l'un sera gardien de but.

Aucun match ne peut avoir si l'une ou l'autre équipe dispose de moins de huit joueurs.

Rencontres de Championnat, Delaune et Coupes Régionales et Départementales

Les matchs se disputeront en utilisant seize joueurs au maximum. Les joueurs pourront sur présentation de leur licence rejoindre leur partenaire à tout moment de la rencontre (En Delaune, la feuille de match doit être totalement remplie (noms des joueurs) avant la rencontre.

Remplacements

Les remplacements se feront sans arrêt de jeu, mais obligatoirement sur un signe d'acquiescement (voix ou geste de l'arbitre).

Les joueurs entrant en jeu doivent pénétrer sur le terrain à hauteur de la ligne médiane.

ATTENTION : PAS DOUZE JOUEURS DE LA MEME EQUIPE SUR LE TERRAIN...

Le remplacement est effectif lorsque le joueur remplacé est sorti et le remplaçant a pénétré sur l'aire de jeu.

Tout joueur remplacé en cours de match peut revenir en jeu ultérieurement.

Jacques LACOMBE et Jean Jacques LOUSTAU (C.75)

NB : Bien lire l'ensemble du Règlement qui sera remis aux Equipes. D'autre part, bien s'imprégner des innovations FSGT en vigueur (Arbitres officiels, bénévoles également).

Délégués : Lire avec attention nouvel article 29 du règlement.

Présent : Mr Jean-Pierre JOLY (4/09/2012)

Bulletins reçus (saison 2011/2012) :

- Le « Lien » (93), N° 41 et 42 (+ Bulletin Classements)



RAPPEL - JOUEURS SUSPENDUS CHAMPIONNATS SAM (B) – DM (D1 et D2) – LS (B1 et B2) (groupes et niveaux 2011/2012)

CLUBS	NIV.	NOMS	PRENOMS	N°LICENCE
USMT METRO DAM B	SAM B	SEDECAS	Benoît	48843
SKY FOOT A	LS B1	MAILLARD	Sébastien	321042
APA FOURNIER	SAM B	HEYOUN	Sami	328727
MELTING SPORT	DM D2	LY	Modibo	445514
AP MONTALEGRE	DM D1	MONTEIRO	Hugo	443389
AP MONTALEGRE	DM D1	DE SOUSA	Joel	471041
APA FOURNIER	SAM B	SOUSSE	Bilal	328070
US METRO DAM B	SAM B	DULUD	Nicolas	48849
AES FIGUIG	DM	ELAAOUJA	Imad	387225
ESV SALVADOR ALLENDE	SAM B	DIAS	Fernando	446464
AP MONTALEGRE	DM D1	DA CUNHA	Filipe	448020
MELTING SPORT	DM D2	DELOISON	David	440363

La pénalité des joueurs sus nommés est reportée sur la saison 2012/2013 (avec le cas échéant : des Niveaux, Groupes et Comités de gestion **différents**, voir également en cas de mutations entre Equipes).

« A QUOI SERT LA SOUS-COMMISSION DES LITIGES »

Dirigeants, joueurs, à quoi sert notre Sous-Commission ?

Notre sous-commission contribue à faire respecter les lois du jeu. Les acteurs d'un match doivent respecter l'adversaire, les arbitres, les accompagnateurs avant, pendant et après les matchs : si ce n'était pas le cas nous sommes là pour sanctionner les actes anti-sportifs.

Que doit faire un joueur s'il est expulsé le jour d'un match ?

Il doit nous faire parvenir pour le mardi suivant - un rapport détaillé des motifs de son expulsion. Il sera convoqué par la Sous-Commission pour être auditionné. L'arbitre doit également et, par ailleurs, nous faire parvenir son rapport

Message à tous les clubs !

Nous aimons tous les clubs avec leurs dirigeants,
mais souhaiterions les voir le moins souvent
à la Sous-Commission des Litiges.

C'est très simple, le football est un sport d'équipe,
une sportivité sans violence, du respect pour tous, beaucoup de fair-play,
le football se portera mieux !

NB : Il existe par ailleurs un niveau d'appel IDF (voir règlement).

Touche pas à mon foot !!!

Vous avez pu, quelquefois, apercevoir ce slogan « *Racisme, se taire c'est accepter, réagissons !* »

La FSGT Football Ile de France s'est joint dès lors à cette campagne.

On connaît l'importance sociale, mais pas seulement, du football. Pour la FSGT, il ne s'agit pas de faire de ce sport une pratique aseptisée. Ne préconise-t-elle pas déjà de développer un sport contribuant sous toutes ses formes à :

- l'intégration sociale, la solidarité, la citoyenneté
- l'épanouissement de valeurs au travers du renforcement de la vie associative,
- la lutte contre les inégalités et toutes formes de discrimination

Outre les différents types d'agressions ou violences habituelles, plus ou moins graves, que nous pouvons déjà connaître au travers de la gestion de nos commissions litiges, il importe de combattre également certains comportements délictuels, à caractère plus ou moins racistes, que nous pouvons déjà percevoir de temps à autre de façon plus ou moins larvée.

On ne peut se contenter de constater. Il convient que nous ne laissions pas se développer, ici ou là, un fléau, des agissements contraires à l'éthique sportive, mais pas seulement.

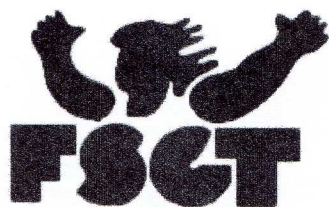
Une mise en œuvre s'imposera donc bien, pour le cas où la prévention, cette campagne contre le racisme, s'avérerait malheureusement vaine, et, pour le cas, où des faits avérés et précisés seraient présentés (rapports d'arbitres, de dirigeants, etc...) devant les commissions football des différents comités FSGT de l'Ile de France.

Soyons donc tous vigilants !!

Faisons du football un sport encore plus fraternel et convivial qui cultive la relation humaine par le plaisir du partage d'un loisir, y compris de la compétition.



Zebras du dessinateur Kichka.



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

www.fsgtfootidf.org

PROCEDURE SAISIE RESULTAT EN LIGNE

Pour toutes les rencontres de championnat, vous devez enregistrer le résultat sur le site Internet (dans les 48 heures qui suivent la rencontre).

(Parallèlement la feuille de match originale doit être expédiée à la commission de gestion de votre championnat dans les 48 heures qui suivent la rencontre).

48 heures après la date du match vous n'aurez plus la possibilité de le saisir.

Procédure à suivre

- Rendez vous à l'adresse : www.fsgtfootidf.org
- Sélectionnez cliquez sur ACCES EQUIPE (en haute à droite)
- Entrer votre identifiant et le mot de passe qui vous ont été transmis.
- Vous êtes sur la page de votre équipe.
- Si vous avez un résultat à saisir, cliquez sur SAISIR
- Saisissez le résultat (attention à l'ordre des équipes)
- Cliquez sur envoyer

En cas de match non joué ou qui n'aurait pas eu un déroulement normal cochez la case non joué et adressez un rapport circonstancié à la commission football.

Vous pouvez également :

- contester un résultat vous concernant qui aurait été saisi par l'équipe adverse

A la réception de la feuille de match originale, la commission football qui gère votre championnat validera le résultat.

